

Délibération n° 2020-06-033 du 25 juin 2020

Approbation des comptes annuels 2019 de France compétences

Le Conseil d'administration de France compétences,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 6123-11, L6123-12, R. 6123-8, R. 6123-13 et R. 6123-15,

Vu le décret n° 2018-1331 du 28 décembre 2018 relatif à l'organisation et au fonctionnement de France compétences,

Vu la délibération 2019-06-190 du 13 juin 2019 nommant les commissaires aux comptes chargés de la certification des comptes pour les exercices comptables de 2019 à 2024,

Vu le règlement intérieur de la Commission Audit et finances, notamment son article 3,

Après en avoir délibéré le 25 juin 2020,

Décide :

Article 1

Le Conseil d'administration, après que les comptes lui ont été présentés et après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directeur général et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels, arrête et approuve les comptes de l'exercice 2019 clos le 31 décembre 2019.

Article 2

La présente délibération sera publiée sur le site internet de France compétences.

Fait à Paris, 25 juin 2020

Le Président du Conseil d'administration,
Monsieur Jérôme TIXIER





France compétences
11, rue Scribe
75009 PARIS

COMPTES ANNUELS
Exercice 2019

Comptes Annuels - Exercice 2019

SOMMAIRE:

Bilan:

- 1.1 Bilan Actif
- 1.2 Bilan Passif
- 1.3 Détail du Bilan Actif
- 1.4 Détail du Bilan Passif

Compte de résultat:

- 2.1 Compte de résultat
- 2.2 Détail du compte de résultat

Annexes:

- 3.1 Annexes
- 3.2 Compte de résultat
- 3.3 Budget Fonctionnement 2019

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIF	2019			2018
	Valeurs brutes	Amort. & provisions	Valeurs nettes	
Actif immobilisé	11 265 441,54	7 319 905,57	3 945 535,97	
- Immobilisations incorporelles	8 294 489,65	5 667 284,43	2 627 205,22	
- Immobilisations corporelles	2 641 019,52	1 652 621,14	988 398,38	
- Immobilisations financières	329 932,37	-	329 932,37	
Actif circulant	1 037 260 314,80	0,00	1 037 260 314,80	0,00
<u>Créances d'exploitation</u>				
- Adhérents et comptes rattachés	148 570 674,80	-	148 570 674,80	
- Subventions à recevoir	120 348 237,97	-	120 348 237,97	
- Créances fiscales	-	-	-	
- Autres créances	6 547 109,17	-	6 547 109,17	
<u>Comptes financiers</u>				
- Disponibilités	756 478 554,09	-	756 478 554,09	
<u>Comptes de régularisation</u>				
- Charges constatées d'avance	5 315 738,77	-	5 315 738,77	
TOTAL ACTIF	1 048 525 756,34	7 319 905,57	1 041 205 850,77	0,00

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

PASSIF	2019	2018
Fonds propres	348 309 592,81	0,00
- Réserves - Report à nouveau - Résultat de l'exercice	108 444 572,51 239 865 020,30	
Fonds dédiés	0,00	0,00
- Fonds dédiés	0,00	
Provisions pour risques et charges	234 392 685,90	0,00
- Provisions pour Financement de la Formation Continue - Provisions pour autres risques et charges	233 217 707,62 1 174 978,28	
Dettes	458 503 572,06	0,00
<u>Dettes financières</u>		
- Emprunts obligataires et assimilés - Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit - Emprunts et dettes financières diverses		
<u>Dettes d'exploitation</u>		
- Adhérents et comptes rattachés - Dettes fournisseurs - Dettes fiscales et sociales - Autres dettes	427 300 078,08 4 894 781,00 1 443 806,50 -	
<u>Comptes de régularisation</u>		
Produits constatés d'avance	24 864 906,48	
TOTAL PASSIF	1 041 205 850,77	0,00

DETAIL DES COMPTES D'ACTIF

Actif immobilisé		11 265 441,54
- Immobilisations incorporelles		8 294 489,65
- Logiciels	8 199 029,41	
- Immobilisations en cours	95 460,24	
- Avances et acomptes		
- Immobilisations corporelles		2 641 019,52
- Agencements, Aménagements & installation	1 464 371,64	
- Autres Immobilisations Corporelles	749 705,10	
- Mobilier de bureau	426 942,78	
- Avances et acomptes		
- Immobilisations financières		329 932,37
- Dépôts de garantie versés	329 932,37	
Actif circulant		1 037 260 314,80
Créances d'exploitation:		
- Adhérents et comptes rattachés		148 570 674,80
- Contribution OPCO MS 2019 à recevoir	135 784 678,24	
- Excédents CIF MS 2018 à recevoir	670 028,00	
- Collecte CIF MS 2018 à recevoir	6 488 032,54	
- Contribution FPSPP MS 2018 à recevoir	5 165 664,57	
- Fonctionnement	47 503,19	
- Au titre des Appels à projets (Annexe 2017+2018)	414 768,26	
- Subventions à recevoir		120 348 237,97
- Subvention à recevoir FSE	120 348 237,97	
- Autres créances		6 547 109,17
- OPCO/créances	6 513 537,23	
- Créances	0,00	
- Créances Autres	33 571,94	

Comptes financiers:

- Disponibilités		756 478 554,09
- Trésor Public/Intervention	737 086 601,47	
- Trésor Public/Fonctionnement	17 681 279,61	
- Bred Fonctionnement	1 710 537,43	
- BNP	-47,78	
- Bred Placements	183,36	

Comptes de régularisation:

- Charges constatées d'avance		5 315 738,77
- Locations mobilières	4 372,74	
- Locations immobilières	305 449,63	
- Charges locatives	56 458,80	
- Petites Licences	22 126,94	
- Maintenance	11 267,67	
- Formation	3 885,44	
- Assurances	4 639,17	
- Abonnements documentation	18 817,70	
- Frais PTT-TELECOM	2 699,52	
- Tickets restaurant	62 524,00	
- Hébergement	13 942,03	
- Marché CEP	573 805,13	
- Permis de conduire	4 235 750,00	

DETAIL DES COMPTES DE PASSIF

Fonds propres		348 309 592,81
- Réserves	0	0,00
- Report à nouveau		108 444 572,51
- Report à nouveau	108 444 572,51	
- Résultat		239 865 020,30
- Résultat de l'exercice	239 865 020,30	
Fonds dédiés		0,00
- Fonds dédiés		
Provisions pour risques et charges		234 392 685,90
- Pour Financement de la Formation Continue		233 217 707,62
Au titre des Appels à projets		
- Accord ETAT-FPSPP 2015	920 607,54	
- Accord ETAT-FPSPP 2016	42 605 043,67	
- Accord ETAT-FPSPP 2017	91 959 225,33	
- Accord ETAT-FPSPP 2018	55 136 770,55	
	Total	190 621 647,09
Au titre de la Péréquation		
- Péréquation		
	Total	0,00
Au titre des conventions		
- Régions	24 171 665,30	
- Pôle-Emploi	18 424 395,23	
	Total	42 596 060,53
- Autres provisions pour risques et charges		1 174 978,28
- Provision pour Indemnité de Départ à la Retraite	932 509,88	
- Provision pour litiges	242 468,40	

Dettes		458 503 572,06
Dettes financières		
- Emprunts obligataires et assimilés		-
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-
- Emprunts et dettes financières diverses		-
Dettes d'exploitation		
- Adhérents et comptes rattachés		427 300 078,08
Charges à payer au titre Intervention		
- Compte Personnel de Formation	3 666 186,31	
- Entreprises -50	14 528 960,56	
- Conseil en Evolution Professionnelle	6 623 913,28	
- Projets de Transition Professionnelle	53 059 234,34	
- Permis de conduire	212 216,79	
Total	78 090 511,28	
Charges à payer au titre des appels à projets		
- Accord ETAT-FPSPP 2016	2 504 272,62	
- Accord ETAT-FPSPP 2017	4 796 872,04	
- Accord ETAT-FPSPP 2018	1 884 697,84	
Total	9 185 842,50	
Charges à payer sur autres actions		
- Pôle-Emploi	25 509 412,39	
- Reversement de la collecte CIF	6 506 633,91	
Total	32 016 046,30	
Dettes Tiers		
- Péréquation/OPCO	308 007 678,00	
Total	308 007 678,00	
- Dettes Tiers		4 894 781,00
- Fournisseurs de gestion	4 165 781,00	
- CPF Licencié	729 000,00	
- Dettes fiscales et sociales		1 443 806,50
Dettes sociales		
- Dettes sur CSE	1 164,07	
- Dettes sur congés payés	405 669,54	
- Dettes CET	111 617,83	
- Dettes RTT	1 609,54	
- URSSAF + Pôle emploi	124 649,46	
- Mutuelle	67 454,42	
- Caisses de Retraites	187 142,62	
- Personnel	35 227,13	
- Pension civile	38 098,32	
- Charges sociales sur Congés payés	264 243,58	
- Charges sociales sur CET	71 435,41	
- Charges sociales sur RTT	1 030,10	
Total	1 309 342,02	
Dettes fiscales		
- Charges fiscales sur congés payés	65 485,00	
- Prélèvement à la source	53 782,48	
- Impôts sur les produits taxables	15 197,00	
Total	134 464,48	
- Comptes de régularisation		
- Produits constatés d'avance	24 864 906,48	

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2019

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE	2019	2018
Produits Activité	3 645 008 078,64	0,00
Contribution OPCO	2 724 416 172,51	
Contribution au titre du CEP	2 990 142,24	
Contribution au titre du CPF TI	0,00	
Subvention	0,00	
Contribution reliquat des OPCA au titre de 2018	54 301 942,57	
Reversement CPF Licencié	174 000,00	
Excédents financiers	7 168 971,23	
Reversement Trésor Public	166 586,23	
Reprises de provisions	854 768 006,86	
Reprises sur engagements à réaliser sur ressources affectées	1 022 257,00	
Autres produits	-	
Charges Activité	3 408 952 511,05	0,00
Actions réalisées au titre du Permis de conduire	14 038 255,67	
Actions réalisées au titre du Compte Personnel de Formation	32 195 236,66	
Actions réalisées au titre du PIC	1 532 000 000,00	
Actions réalisées au titre des entreprise - 50	127 588 530,45	
Actions réalisées au titre du Compte en Evolution Professionnelle	50 081 479,25	
Actions réalisées au titre des projets de Transition Professionnelle	465 042 307,10	
Actions réalisées au titre de la Péréquation	897 095 298,00	
Action reversement de la collecte CIF	27 098 053,07	
Action reversement CPF Licencié	174 000,00	
Actions réalisées au titre des Appels à projets	156 489 483,45	
Actions de promotion et spécifiques	899 921,78	
Actions réalisées au titre de Pôle Emploi	52 328 077,79	
Actions réalisées au titre du CPF Régions	30 770 180,33	
Charges de gestion/ACOSS	696 376,24	
Dotations aux provisions	3 972 860,59	
Abondement au Fonctionnement	18 482 450,67	
Résultat d'Activité	236 055 567,59	0,00
Produit de Fonctionnement	18 850 012,16	0,00
Produits de fonctionnement	18 850 012,16	
Charges de Fonctionnement	15 144 722,45	0,00
Achats et charges externes	5 527 147,12	
Impôts et taxes	636 995,37	
Charges de personnel	6 714 648,35	
Perte sur créance irrécouvrable	0,00	
Dotations aux amortissements et provisions	2 265 931,61	
Résultat Fonctionnement	3 705 289,71	0,00
Résultat d'exploitation	239 760 857,30	0,00
Produits financiers	63 319,43	
Charges financières	0,00	
Résultat financier	63 319,43	0,00
Produits exceptionnels	46 843,57	-
Charges exceptionnelles	6 000,00	-
Résultat exceptionnel	40 843,57	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	239 865 020,30	0,00

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

Produits d'Activité		3 645 008 078,64
- Contribution OPCO		2 724 416 172,51
- Reversements Contribution OPCO au titre de 2019	2 724 416 172,51	
- Contribution au titre du CEP (ACOSS)		2 990 142,24
- Contribution au titre du CPF TI (ACOSS)		0,00
- Subventions		0,00
- Subventions FSE		
- Contribution reliquat des OPCA au titre de 2018		54 301 942,57
- Reversements reliquat contribution FPSPP au titre de 2018	27 203 889,50	
- Reversements reliquat contribution CIF au titre de 2018	27 098 053,07	
- Reversement CPF LICENCIE		174 000,00
- Excédents financiers		7 168 971,23
- Reversements reliquat Excédents au titre de 2018	7 168 971,23	
- Reversement Trésor Public		166 586,23
- Reversements Trésor Public	166 586,23	
- Reprises sur provisions		854 768 006,86
Au titre des appels à projets	172 673 810,72	
Au titre de la Péréquation	583 428 071,00	
Au titre du CPF Régions	35 064 090,39	
Au titre de Pôle Emploi	63 602 034,75	
- Reprises sur engagements à réaliser sur ressources affectées		1 022 257,00
- Autres produits		-
Charges d'Activité		3 408 952 511,05
- Actions réalisées au titre du Permis de conduire		14 038 255,67
- Actions réalisées au titre du Compte Personnel de Formation		32 195 236,66
- Actions réalisées au titre du PIC		1 532 000 000,00
- Actions réalisées au titre des entreprises - 50		127 588 530,45
- Actions réalisées au titre du Compte en Evolution Professionnelle		50 081 479,25
- Actions réalisées au titre des projets de Transition Professionnelle		465 042 307,10
- Actions réalisées au titre de la Péréquation		897 095 298,00
- Péréquation au titre de 2018	589 087 620,00	
- Péréquation au titre de 2019	308 007 678,00	
- Actions reversement de la collecte CIF		27 098 053,07
- Reversement collecte CIF	27 098 053,07	
- Actions reversement CPF Licencié		174 000,00
- Reversement CPF LICENCIE	174 000,00	
- Actions réalisées au titre des appels à projets		156 489 483,45
- Au titre de l'Annexe 2014	227 203,73	
- Au titre de l'Annexe 2015	49 570,25	
- Au titre de l'Annexe 2016	5 003 854,86	
- Au titre de l'Annexe 2017	41 718 283,63	
- Au titre de l'Annexe 2018	109 490 570,98	
- Actions de promotion et spécifiques		899 921,78
- Actions réalisées/Accord Pôle Emploi		52 328 077,79
- Actions réalisées/Régions		30 770 180,33
- Charges de gestion ACOSS		696 376,24
- Dotations aux provisions		3 972 860,59
- Abonnement au Fonctionnement		18 482 450,67
- Abonnement au fonctionnement	18 482 450,67	

Produit de Fonctionnement		18 850 012,16
- Subventions		431 929,00
- Subventions FSE	431 929,00	
- Abonnement au Fonctionnement		18 482 450,67
- Abonnement au fonctionnement	18 482 450,67	
- Cotation FONGECIF		-65 456,51
- Autres produits		1 089,00
- Produits de cession d'éléments d'actif	-	
- Reprises sur Provisions		
- Transferts de charges	1 089,00	
Charge de Fonctionnement		15 144 722,45
- Achats et charges externes		5 527 147,12
- Fournitures non stockables	21 159,54	
- Fournitures entretien & petit équipement	9 767,69	
- Fournitures de bureau	38 162,89	
- Sous traitance édition et Informatique	34 887,00	
- Locations immobilières	1 212 673,04	
- Charges locatives	132 891,95	
- Locations mobilières	136 659,52	
- Hébergement sites et Applications+accès internet	296 659,07	
- Entretien, réparation & maintenance	443 426,62	
- Assurances	19 774,38	
- Cotisations	21 600,00	
- Documentations- séminaires - colloques	55 568,24	
- Etudes	357 006,00	
- Personnel extérieur	389 509,63	
- Formation du personnel	86 767,30	
- Honoraires	1 996 844,39	
- Petites licences	73 431,68	
- Relations presse, communication	20 388,00	
- Voyages et déplacements	23 066,94	
- Frais de mission et réception	71 482,08	
- Frais postaux & communication	80 715,39	
- Services bancaires	4 705,77	
- Impôts et taxes		636 995,37
- Taxe sur les salaires	516 642,00	
- Charges fiscales / congés payés	-6 289,00	
- Participation FPC	0,00	
- Taxes sur les bureaux	40 690,00	
- Taxes Foncière	70 755,37	
- Impôts sur les produits financiers	15 197,00	
- Charges de personnel		6 714 648,35
- Rémunérations	4 186 448,30	
- Provision C.P	221 131,99	
- Provision C.E.T	91 137,99	
- Provision RTT	-52 699,64	
- Comité Social et économique	4 418,70	
- Charges sociales & Autres charges de personnel	2 264 211,01	
- Pertes/ Créances irrécouvrables		
- Dotations aux amortissements et provisions		2 265 931,61
- Dotations aux amortissements	1 751 989,33	
- Dotations aux provisions Fonctionnement	271 473,88	
- Dotations aux provisions pour risques	242 468,40	
Résultat Financier		63 319,43
- Produits financiers		63 319,43
- Charges financières		0,00
- Charges d'Interêts de découverts	0,00	
Résultat exceptionnel		40 843,57
- Produits exceptionnels		46 843,57
- Charges exceptionnelles		6 000,00

ANNEXES

Les informations ci-après constituent l'Annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2019, dont le montant total est de **1 041 205 850,80 €** et au compte de résultat, présenté sous forme de liste, qui dégage un résultat positif de **239 865 020,32 €**.
L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2019

Note 1 : Faits significatifs de l'exercice

En application de l'article 36 de la Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la Liberté de choisir son avenir professionnel, France compétences est substituée au Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels dont les droits et obligations de toute nature qui pèsent sur cette association à compter du 1er janvier 2019.

Le décret n° 2018-1331 du 28 décembre 2018 relatif à l'organisation et au fonctionnement de France compétences, définit cette entité comme un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du Ministre chargé de la formation professionnelle.

Les actifs et passifs du FPSPP transférés à France compétences au 1er janvier 2019 sont définis dans le tableau suivant:

Actif		Passif	
Actif Immobilisé		Fonds Associatifs	
- immobilisations incorporelles	1 531 970	- Report à nouveau	108 444 573
- immobilisations corporelles	1 008 194		
- immobilisations financières	319 735	Provisions pour risques et charges	1 084 673 890
	2 859 899		
Actif circulant		Fonds dédiés	1 022 257
- Créances d'exploitation	1 970 727 909		
- Comptes financiers	233 199 385	Dettes d'exploitation	1 012 747 210
- Comptes de régularisation	100 736		
	2 204 028 030		
Total Général	2 206 887 929	Total Général	2 206 887 929

Note 2 : Règles et Méthodes comptables

Les comptes annuels de France compétences ont été établis conformément aux textes suivants:

- Décret n° 2018-1331 du 28 décembre 2018 relatif à l'organisation et au fonctionnement de France compétences.
- Règlement ANC n° 2019-03 du 5 juillet 2019 et plus précisément les articles 111-2, 161-1 et 161-2.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses des bases suivantes:

- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables à l'exception de l'application du nouveau référentiel comptable.

L'application du nouveau règlement comptable ANC n° 2019-03 du 5 juillet 2019 n'a eu aucun impact sur les comptes de l'exercice 2019.

Le mode d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celui des coûts historiques.

les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes:

2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles:

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (frais d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation des immobilisations.

les principales durée de vie retenues sont les suivantes:

- Logiciels 2 ans
- Agencements, aménagements et installations 5 à 10 ans
- Matériel de bureau et matériel informatique 3 ans
- Mobilier de bureau 5 ans

2.2 Créances:

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée en cas de perte probable.

2.3 Règles de rattachement des ressources/Financement:

France compétences dispose de ressources versées par les OPCO (articles L6331-1 à L6331-4 du Code du Travail). Ces ressources sont comptabilisées en produit de l'exercice civil au titre duquel la participation légale est due. Ces ressources sont dédiées au financement:

- de l'Alternance, divisé en deux sous-sections:
 - Péréquation
 - Aide au permis de conduire
- du conseil en évolution professionnelle pour les actifs occupés du secteur privé
- du développement des compétences des salariés des entreprises de moins de cinquante salariés,
- de la formation des demandeurs d'emploi
- du compte personnel de formation
- des projets de transition professionnelle
- du fonctionnement et des investissements de France compétences

Ces financements sont comptabilisés en charge de l'exercice civil au titre duquel la participation légale est due.

Par ailleurs, France compétences intègre également en 2019, les produits et charges du FPSPP conformément à ce qui est exposé dans le paragraphe " Note 1: Faits significatifs de l'exercice" de la présente annexe.

2.4 Règles de rattachement des subventions

Les aides financières prévues dans le cadre des conventions de financement entre France compétences et les organismes financeurs (Fonds Social Européens,...) sont rattachées à l'exercice à hauteur des réalisations constatées, et en fonction des caractéristiques définies pour chaque convention de financement.

2.5 Report à Nouveau (RAN)

Conformément à ce qui est exposé dans le paragraphe "Faits significatifs de l'exercice" le RAN du FPSPP au 31 décembre 2018 qui s'élève à 108 M€ a été transféré à France compétences. Le passage au RAN d'ouverture au RAN de clôture au 31 décembre 2019 se matérialise comme suit:

RAN d'ouverture	108 M€
Résultat 2019 de France compétences	240 M€
RAN de clôture	348 M€

2.6 Provisions

Les provisions constatées au passif du bilan concernent les appels à projets FPSP, les provisions pour indemnités de départ à la retraite

Provisions au titre des appels à projets

Les subventions attribuées dans le cadre d'appels à projets relatifs à des actions de formation en cours restant à dispenser, dont la condition de prise en charge financière du FPSP dépend de la réalisation de la formation, font l'objet du même traitement comptable soit en provision en vertu de l'article 36 de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Provisions pour Indemnités de Départ à la Retraite

Les indemnités de départ à la retraite sont inscrites dans les comptes de France compétences. Ces indemnités ont été valorisées sur la base de l'accord collectif d'entreprise hérité du FPSP, et en fonction des hypothèses suivantes:

- Départ volontaire du salarié
- Age de départ à la retraite des bénéficiaires à 67 ans
- Taux d'actualisation de 0,77 % (taux IBOXX au 31/12/2019)
- Taux moyen de progression des salaires de 2%
- Probabilité de présence des salariés à la date de départ à la retraite évaluée en fonction d'un taux de "Turn Over" et des tables de mortalité 2011-2013

2.7 Règles de rattachement liées à la Péréquation

En application du décret n° 2018-1331 et du règlement ANC n° 2019-03, les sommes allouées à la Péréquation au titre de l'exercice 2019 sont inscrites au passif du bilan en dettes.

2.8 Règles de rattachement des actions liées aux appels à projets et celles liées au budget Intervention

Ces actions réalisées et non encore comptabilisées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées en charges à payer, sur la base suivante:

- pour les appels à projets: décaissements constatés au 31 mars 2020
- pour le budget Intervention: répartition des lignes en adéquation avec les taux votés et le solde de l'acompte 2019 reçu au 15 mars 2020

2.9 Fonds dédiés

Le règlement 99-01 du Comité de la réglementation comptable précise les modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations (CRC, régl. 99-01 du 16 février 1999) dont notamment les modalités d'application des fonds dédiés. Conformément au Plan comptable général, l'association peut affecter des engagements pris envers un tiers et pour lesquels la ressource est identifiée.

Dans le cadre de la dévolution du FPSP vers France compétences, des conventions relatives à l'annexe financière 2018 et dont le dénouement a eu lieu en 2019 ont été engagées pour un montant de 1,02 millions d'euros. Ces dépenses ont été couvertes via une dotation en fonds dédiés sur l'exercice 2018. **L'impact sur l'exercice 2019 est donc nul.**

Objet	Prestataires	Montant initial	Fonds à engager au début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Accompagnement RH FC	ALIXIO	30 000	30 000	30 000	-
Accompagnement Mise en place FC	ALTEDIA	29 640	29 640	29 640	-
Solde Evaluation Bilan de compétences	AMNYOS	16 104	16 104	16 104	-
Solde Formations rares	AMNYOS	10 380	10 380	10 380	-
Pilotage projet CléA	CAPGEMINI	36 759	36 759	36 759	-
Solde Evalueur+Certification CléA	CARIF OREF	37 625	37 625	37 625	-
Solde Formations rares+digitales	SEMAPHORES	19 620	19 620	19 620	-
Solde PEC accpgt transformation RH	F.OCCITANIE	106 799	106 799	106 799	-
Gestion des certifications CléA	EGGERS	261 827	261 827	261 827	-
Impact politique formation professionnelle	CEREQ	411 350	411 350	411 350	-
Solde Evaluation CEP	CEREQ	19 126	19 126	19 126	-
Enquête quantitative CPF	LA VOIX DU CLIENT	43 027	43 027	43 027	-
		1 022 257	1 022 257	1 022 257	-

2.10 Comptabilité analytique

Le décret n° 2018-1331 du 28 décembre 2018 prévoit la ventilation du budget de France compétences selon les principes de la comptabilité analytique votés au Conseil d'Administration du 27 mars 2020.

Aussi au titre de l'exercice 2019, le budget France compétences est ventilé de la façon suivante:

Budget FONCTIONNEMENT

Missions	Personnel	Fonctionnement	Investissements	Coût total de Mission
Mission Observation et Evaluation	1 066 992	1 087 725	72 822	2 227 539
Mission Financement et Répartition financière	900 191	850 813	59 345	1 810 349
Mission Régulation et Contrôle	969 536	979 215	59 345	2 008 096
Mission Certification professionnelle	1 904 191	1 376 939	71 788	3 352 918
Mission CEP	891 806	892 468	81 987	1 866 261
Mission Transitions professionnelles	784 375	887 879	59 345	1 731 599
Mission solde FPSP	197 557	603 046	1 347 359	2 147 962
TOTAL	6 714 648	6 678 085	1 751 989	15 144 722

Budget INTERVENTION

Section financières	Taux	Montant
Formation des demandeurs d'emploi (Etat)		1 532 000 000
Projets de transition professionnelle	39,00%	465 042 307
Conseil en évolution professionnelle	4,20%	50 081 479
Entreprises -50	10,70%	127 588 530
Alternance	41,25%	322 045 934
→ dont fonds de fonctionnement régions		
→ dont fonds d'investissements régions		
→ dont aide au permis de conduire		14 038 256
→ dont péréquation inter-branches		308 007 678
Compte personnel de formation	2,70%	32 195 237
TOTAL		2 528 953 487

Note 3 : Changement de méthode, d'estimation et de présentation

Aucun changement de méthode et de modalités d'estimation n'est à signaler, à l'exception de l'application du nouveau référentiel comptable.

Note 4 : Notes sur le Bilan
4.1 Actif immobilisé

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute fin exercice
INCORPORELLES				
Logiciels	5 708 918	2 490 110		8 199 028
Logiciels en cours	33 636	95 460	33 636	95 460
TOTAL 1	5 742 554	2 585 571	33 636	8 294 489
CORPORELLES				
AAI	1 247 066	217 306		1 464 372
Autres imm corporelles	703 101	46 604		749 705
Mobilier	415 359	11 583		426 942
Avances & acomptes		0		0
TOTAL 2	2 365 526	275 493	0	2 641 019
FINANCIERES				
Dépôts & cautionnement	319 736	10 197		329 933
TOTAL 3	319 736	10 197	0	329 933
TOTAL GENERAL	8 427 816	2 871 261	33 636	11 265 441

4.2 Amortissements

AMORTISSEMENTS	Valeur brute début exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur brute fin exercice
INCORPORELLES				
Logiciels	4 210 584	1 456 700		5 667 284
TOTAL 1	4 210 584	1 456 700	-	5 667 284
CORPORELLES				
AAI	616 992	137 266	-	754 258
Autres immo corporelles	431 655	133 757		565 412
Mobilier	308 684	24 266		332 950
TOTAL 2	1 357 331	295 289	-	1 652 620
TOTAL GENERAL	5 567 915	1 751 989	-	7 319 904

4.3 Échéance des créances

ECHÉANCE DES CRÉANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Adhérents & comptes rattachés	148 570 675	148 570 675	
Subventions à recevoir	120 348 238	120 348 238	
Créances fiscales & sociales		-	
Autres créances	6 547 109	6 547 109	
Charges constatées d'avance	5 315 739	5 315 739	
TOTAL	280 781 761	280 781 761	0

4.4 Comptes de régularisation Actif

PRODUITS A RECEVOIR	2019	2018	VARIATIONS	
			Montant	%
Contribution OPCO MS 2019 à recevoir	135 784 678			
Excédents CIF MS 18 à recevoir	670 028			
Collecte CIF MS 2018 à recevoir	6 488 033			
Contribution FPSPP MS 2018 à recevoir	5 165 665			
Fonctionnement	47 503			
Au titre des Appels à projets	414 768			
Autres Créances	6 547 109			
Subventions à recevoir	120 348 238			
TOTAL	275 466 022	0	0	

Charges Constatées d'Avance	2019	2018	VARIATIONS	
			Montant	%
Locations mobilières	4 373			
Locations immobilières	305 450			
Charges locatives	56 459			
Petites licences	22 127			
Maintenance	11 268			
Formation	3 885			
Assurances	4 639			
Abonnement	18 818			
Frais PTT-TELECOM	2 700			
Tickets restaurant	62 524			
Hébergement	13 942			
Marché CEP	573 805			
Permis de conduire	4 235 750			
TOTAL	5 315 739	0	0	

4.5 Provisions pour Risques et Charges

PROVISIONS	Début exercice	Dotations exercice	Reprises de l'exercice		Fin exercice
			utilisées	non utilisées	
METIER					
Au titre des Appels aux projets					
Annexe 2014	422 463		372 892	49 570	0
Annexe 2015	920 611		49 570	-49 567	920 608
Annexe 2016	49 264 562		8 534 971	-1 875 453	42 605 044
Annexe 2017	137 879 964		41 843 910	4 076 828	91 959 225
Annexe 2018	170 834 998		109 513 380	6 184 847	55 136 771
Péréquation	583 428 071		583 428 071		0
CPF REGIONS	59 235 756		30 770 180	4 293 910	24 171 665
POLE EMPLOI	82 026 430		52 328 078	11 273 957	18 424 395
Total 1	1 084 012 854	0	826 841 053	23 954 093	233 217 708
Subventions					
Risque de versement	-	-	-	-	-
Total 2	-	-	-	-	-
TOTAL METIER	1 084 012 854	0	826 841 053	23 954 093	233 217 708
FONCTIONNEMENT					
Provision pour IDR	661 036	271 474			932 510
Provision pour litiges	0	242 468		-	242 468
TOTAL FONCTIONNEMENT	661 036	513 942	0	0	1 174 978
TOTAL GENERAL	1 084 673 890	513 942	826 841 053	23 954 093	234 392 686

4.6 Échéance des dettes

ECHEANCE DES DETTES	Montant brut	Un an au plus	Un à cinq ans	Plus de cinq ans
Adhérents & comptes rattachés	427 300 078	427 300 078	-	-
Prêts et Cautionnements	-	-	-	-
Dettes Tiers	4 894 781	4 894 781	-	-
Dettes fiscales & sociales	1 443 807	1 443 807	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
TOTAL	433 638 666	433 638 666	-	-

4.7 Comptes de régularisation Passif

CHARGES A PAYER	2019	2018	VARIATIONS	
			Montant	%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Au titre Intervention	78 090 511			
Au titre des Appels aux projets	9 185 843			
Au titre de Pôle emploi	25 509 412			
Au titre de la collecte CIF	6 506 634			
FNP/Fournisseurs gestion	4 165 781			
Total 1	123 458 181	0		
Dettes fiscales	134 464			
Total 2	134 464			
Dettes sociales	1 309 342			
Total 3	1 309 342			
TOTAL GENERAL	124 901 988			

Produits Constatées d'Avance	2019	2018	VARIATIONS	
			Montant	%
Produits constatés d'avance	24 864 906		-	-
TOTAL	24 864 906	-	-	-

Note 5 : Autres informations

5.1 Evènements post-clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. L'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. France compétences, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêt des états financiers 2019, la Direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Par ailleurs, France compétences a souscrit des concours financiers auprès de trois établissements bancaires pour un montant total de 370 Millions € en janvier 2020, afin de couvrir le besoin de trésorerie des OPCO sur l'apprentissage sous forme d'avances remboursables.

Ces concours bancaires ont été intégralement remboursé en mai 2020.

5.2 Informations sur les honoraires versés au Commissaire aux comptes

Conformément aux dispositions de l'Article R 123.198 modifié par le décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, il est précisé que le montant total des honoraires du Commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice se présente ainsi:

- Au titre du contrôle légal des comptes:

56 000 € TTC

Compte de résultat France compétences

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
- PIC	1 532 000 000	- Contribution OPCO	2 705 933 722
- Projets de Transition Professionnelle	465 042 307		
- Conseil en Evolution Professionnelle	50 081 479		
- Compte Personnel de Formation	32 195 237		
- Entreprises -50	127 588 530		
- ALTERNANCE			
→ Permis de conduire	14 038 256		
→ Péréquation	897 095 298		
- Autres charges:		- Autres produits:	
Reversement de la collecte CIF	27 098 053	Reversement de la collecte CIF	27 098 053
Reversement CPF Licencié	174 000	Reversement CPF Licencié	174 000
Appels aux projets	156 489 483	Contribution au titre du CEP	2 990 142
Action de promotion	899 922	Contribution OPCA au titre de 2018	27 203 890
Pôle emploi	52 328 078	Excédents financiers	7 168 971
CPF Régions	30 770 180	Reversement Trésor Public	166 586
Dotations aux provisions	3 972 861	Reprises sur provisions	854 768 007
Charges de gestion/ACOSS	696 376	Reprises sur ressources affectées	1 022 257
- Charges de Fonctionnement	15 150 722	- Produits de Fonctionnement	18 960 175
Total Charges	3 405 620 783	Total Produits	3 645 485 803
Résultat	0		239 865 020

Compte de résultat détaillé 2019 France compétences

CHARGES		PRODUITS	Taux
Intervention			
Acompte OPCO			
- PIC	1 532 000 000	- PIC	1 532 000 000
- Projets de Transition Professionnelle	465 042 307	- Projets de Transition Professionnelle	39,00% 465 042 307
- Conseil en Evolution Professionnelle	50 081 479	- Conseil en Evolution Professionnelle	4,20% 50 081 479
- Compte Personnel de Formation	32 195 237	- Compte Personnel de Formation	2,70% 32 195 237
- Entreprises -50	127 588 530	- Entreprises -50	10,70% 127 588 530
- ALTERNANCE	322 045 934	- ALTERNANCE	41,85% 499 026 168
→ Permis de conduire	14 038 256	→ Permis de conduire	35 929 884
→ Péréquation	308 007 678	→ Péréquation	463 096 284
sous-total charges Intervention	2 528 953 487	sous-total produits Intervention	2 705 933 722
Résultat Intervention	-		176 980 235
Fonctionnement			
Charges du personnel	6 714 648	Produit affecté au fonctionnement	18 482 451
Charges de Fonctionnement autres que le personnel	6 164 142	Autres produits	477 724
Charges d'investissement	2 265 932		
Autres charges	6 000		
sous-total charges Fonctionnement	15 150 722	sous-total produits Fonctionnement	18 960 175
Résultat Fonctionnement	-		3 809 453
Autres			
Reversement de la collecte CIF	27 098 053	Reversement de la collecte CIF	27 098 053
Reversement CPF Licencié	174 000	Reversement CPF Licencié	174 000
Appels aux projets	156 489 483	Contribution au titre du CEP	2 990 142
Action de promotion	899 922	Contribution OPCA au titre de 2018	27 203 890
Pôle emploi	52 328 078	Excédents financiers	7 168 971
CPF Régions	30 770 180	Reversement Trésor Public	166 586
Dotations aux provisions	3 972 861	Reprises sur provisions	854 768 007
Péréquation au titre de 2018	589 087 620	Reprises sur ressources affectées	1 022 257
Charges de gestion/ACOSS	696 376		
sous-total charges Autres	861 516 573	sous-total produits Autres	920 591 906
Résultat Autres	-		59 075 333
Résultat 2019 France compétences			239 865 020

Budget de Fonctionnement/Investissement 2019

Budget de Fonctionnement/Investissement	Budget voté 2019	Budget réalisé 2019	Ecart	%
LOCATIONS et charges associées	2 782 120	2 276 972	-505 148	82%
- Location immobilière & charges	1 495 900	1 345 565	-150 335	
- Autres Locations (Hébergements SI, location de matériels....)	752 320	433 319	-319 001	
- Entretien & Maintenance (locaux et SI)	478 900	443 427	-35 473	
- Autres (dont assurance)	55 000	54 661	-339	
→Sous-traitance	30 000	34 887	4 887	
→Assurances	25 000	19 774	-5 226	
SERVICES EXTERIEURS	4 870 000	2 866 743	-2 003 257	59%
- Honoraires (dont CSF+SI...)	1 990 000	1 942 757	-47 243	
- Evaluation	1 300 000	178 500	-1 121 500	
- Communication	690 000	269 209	-420 791	
- Personnel Interimaire	640 000	389 510	-250 490	
- Formation	250 000	86 767	-163 233	
Autres (achats, documentations, publications, services bancaires, frais de déplacement,/hébergement/repas, affranchissements, téléphonie, internet)	776 000	383 433	-392 567	49%
- Petit matériel et fournitures	170 000	69 090	-100 910	
- Documentations	50 000	41 141	-8 859	
- Frais de déplacements	150 000	23 067	-126 933	
- Frais de repas/hébergement	160 000	49 294	-110 706	
- Affranchissements, téléphonie, internet	130 000	80 715	-49 285	
- Publications	110 000	20 388	-89 612	
- Services bancaires	6 000	4 706	-1 294	
- Petites licences		73 432	73 432	
- Cotisations		21 600	21 600	
IMPÔTS ET TAXES	882 706	636 995	-245 711	72%
- Taxe sur les salaires	654 848	516 642	-138 206	
- Taxe foncière+bureaux	120 000	111 445	-8 555	
- Contribution à la FPC	50 373	0	-50 373	
- Autres taxes	57 485	8 908	-48 577	
FRAIS DE PERSONNEL	8 451 839	6 714 648	-1 737 191	79%
- Appointements	5 037 296	4 286 217	-751 079	
- CET	79 800	55 552	-24 248	
- CSE	10 075	4 418	-5 657	
- Cotisations sociales et autres	3 324 668	2 368 460	-956 208	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 247 584	1 751 989	-495 595	78%
Provision pour Risques / IFC	499 400	513 942	14 542	103%
Total Dépenses de Fonctionnement/Investissement	20 509 648	15 144 722	-5 364 926	74%